

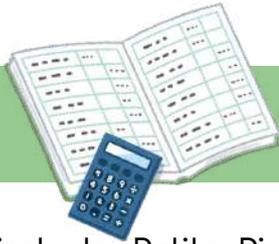


ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE DÉCEMBRE 2024



Joyeuses Fêtes!

SEMI
pour un (1)
passagers q' il
du p'm



BUDGET 2025

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François a approuvé aujourd'hui, lors d'une séance extraordinaire, un budget de fonctionnement équilibré de 9.315 M\$ pour l'année 2025. Grâce à une gestion prudente des dépenses et des choix d'investissements ciblés du conseil, l'augmentation du compte de taxes est limitée à 52 \$ pour une résidence principale d'une valeur moyenne de 375 000 \$ (300 000 \$ pour 2024).

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2025

REVENUS	2024	2025	VARIATION %
TAXES FONCIÈRES	5 112 010	5 824 480	13 %
TAXES DE SECTEURS ET SPÉCIALES	1 603 670	1 629 988	1 %
MATIÈRES ORD. REC.	560 595	589 283	5 %
GOVERNEMENTS	639 955	745 660	16.5 %
AUTRES	807 926	525 819	-35 %

TOTAL DES REVENUS

2024

2025

8 724 156 \$

9 315 230 \$

AUGMENTATION DE 6.77 %



BUDGET 2025

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2025

DÉPENSES	2024	2025	VARIATION %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 177 653	1 251 169	6 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	767 739	872 256	13 %
VOIRIE & DÉNEIGEMENT	2 099 801	2 121 775	1 %
AQUEDUC & ÉGOÛT	441 237	458 717	3 %
MATIÈRE ORD. RECUP.	579 547	589 283	1 %

TOTAL DES DÉPENSES

2024

2025

8 724 156 \$

9 315 230 \$

AUGMENTATION DE 6.77 %



BUDGET 2025

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2025

DÉPENSES	2024	2025	VARIATION %
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	93 164	103 114	10 %
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	655 303	705 446	7 %
LOISIRS ET CULTURE	543 214	623 844	14 %
FRAIS DE FINANCEMENT	618 906	716 982	15 %
INVESTISSEMENT ET IMMO.	1 747 592	1 872 644	7 %





BUDGET 2025

ÉVOLUTION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION

TAUX DE TAXES:	2024	2025
Taux résiduel (résidentiel)	0.645	0.530
Taux immeuble non-résidentiel	0.940	0.825
Taux immeuble industriel	0.940	0.825
Taux terrain vague desservi	1.290	1.060

TARIF DES SERVICES:		
Aqueduc	400\$	400\$
<u>Égoût</u>	280\$	280\$
Assainissement <u>règ. 546</u>	78\$	78\$
Aqueduc <u>règ. 446</u>	22\$	22\$
<u>Égoût règ. 446</u>	22\$	22\$
Matières résiduelles	208\$	208\$
Voirie (terrain vague)	181\$	181\$
Déneigement (terrain vague)	350\$	350\$



BUDGET 2025

POUR UNE RÉSIDENCE ÉVALUÉE À 300 000 \$ DESSERVIE (2024)

	Taux de taxe	Foncier	Aqueduc	<u>Égoût</u>	Mat. <u>Rés.</u>	Assainiss ement Reg. 546	Aqueduc Reg. 446	<u>Égoût</u> Reg. 446	Total
2024	0.645	1 935	400	280	208	78	22	22	2 945 \$

POUR UNE RÉSIDENCE ÉVALUÉE À 375 000 \$ DESSERVIE (2025)

2025	0.530	1 987	400	280	208	78	22	22	2 997 \$
<i>Variation</i>	- 11.5 ¢	52	0	0	0	0	0	0	+ 52 \$

POUR UN COMMERCE ÉVALUÉ À 350 000 \$ DESSERVIE

	Taux de taxe	Foncier	Aqueduc	<u>Égoût</u>	Mat. <u>Rés.</u>	Assainiss ement Reg. 546	Aqueduc Reg. 446	<u>Égoût</u> Reg. 446	Total
2024	0.940	3 290	800	560	622	156	44	44	5 516 \$

POUR UN COMMERCE ÉVALUÉ À 437 500 \$ DESSERVIE

2025	0.825	3 609	800	560	622	156	44	44	5 835 \$
<i>Variation</i>	- 11.5 ¢	319	0	0	0	0	0	0	+ 319 \$



BUDGET 2025

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 RÉSUMÉ

SERVICE	ÉCHÉANCE 2025	ÉCHÉANCE 2026	ÉCHÉANCE 2027
ADMINISTRATION	0 \$	1 800 000 \$	1 000 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	7 375 500 \$	895 300 \$	500 000 \$
ASSAINISSEMENT	400 000 \$	50 000 \$	0 \$
LOISIRS & CULTURE	1 300 000 \$	175 000 \$	400 000 \$
DEVELOPPEMENT	0 \$	500 000 \$	5 000 000 \$
SEC. CIVILE & INCENDIE	200 000 \$	200 000 \$	150 000 \$
TOTAL	9 275 500 \$	3 620 300 \$	7 050 000 \$



INFO COMMUNAUTAIRE



INVITATION

L'église de Petite-Rivière est bien vivante !

L'équipe de la pastorale vous invite tous les dimanches dès 9:00 à célébrer une messe ou une célébration de la parole.

Les mardis, dès 15:30, vous êtes invités à venir réciter un chapelet pour la paix dans le monde. Une messe suivra à 16:00.

Soyez les bienvenus !

EXPOSITION MER & FILLE

2 citoyennes artistes peintres de Petite-Rivière, mesdames Sylvie Tremblay et Isabelle Bouchard vous invitent cordialement au vernissage de leur exposition MER & FILLE. Une exposition familiale mettant en vedette la maman Sylvie et sa fille Isabelle. Tout le monde gagne à encourager le talent de chez nous !

Où ? Carrefour Culturel Paul-Médéric

Quand ? Samedi 14 décembre 14:00

Tarif ? Gratuit pour tous

Durée ? L'exposition sera présentée jusqu'au 16 mars



INVITATION
au vernissage de l'exposition
d'Isabelle Bouchard et Sylvie Tremblay

MER & FILLE

Le samedi 14 décembre 2024 à 14 h

L'exposition est présentée
jusqu'au 16 mars 2025



Horaires: Ouvert de 10 h à 17 h du jeudi au dimanche. Ouvert les lundis fériés.
Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et 1^{er} et 2 janvier.



LES JEUDIS RENCONTRE

Les jeudis rencontre sont de retour depuis le 12 septembre .

Joignez vous à nous juste pour prendre un bon café, jaser et se rassembler!

Venez broder, tricoter des pantoufles, des tawashis ou pour tout autre projet.

Vous avez déjà utilisé un tricotin? Venez essayer!

Vous aimez jouer aux cartes ou à des jeux de société?

Apportez vos jeux et passez une belle après-midi avec nous.

C'est un rendez-vous tous les jeudis 13:00 au domaine à Liguori en collaboration avec la Coop l'Affluent.



L'agence de sécurité S3-K9 patrouille sur le territoire de Petite-Rivière Saint-François toutes les fins de semaine, les vendredis et samedis de 21H00 à 3H00

Pour signaler un agissement non conforme au règlement 630 sur la qualité de vie :
COMPOSEZ LE 418.808.9566

INFO COMMUNAUTAIRE



ÉPICERIE ✦
DU VILLAGE ✦ P.R.S.F.
Produits locaux sans exception !

HORAIRE DES FÊTES



24 décembre 2024

8:00 À 15:00

25 décembre 2024

FERMÉ

26 décembre 2024

FERMÉ



31 décembre 2024

8:00 À 15:00

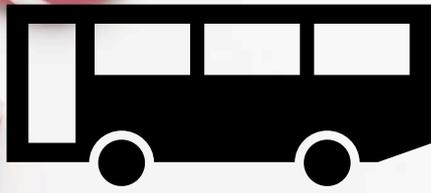
1 janvier 2025

FERMÉ

2 janvier 2025

FERMÉ





Service de TAXI-BUS de Transport Mobilité Collective de Charlevoix

Le transport avec le Taxi-Bus est disponible du lundi au vendredi (départs réguliers entre 7:30 et 8:00 et retour à 16:00).

Pour que les départs puissent avoir lieu, il doit y avoir un minimum de 3 personnes en tout temps.

Pour réserver votre place, vous devez appeler avant 14:00 LA VEILLE du départ, les jours ouvrables, au 418.400.8080 poste 1.

Vous laisserez un message et une ressource prendra les messages en fin de journée pour le lendemain.

Chaque personne est prise en charge à partir de son domicile et ramenée à son domicile.

Le coût du billet est de 5\$ aller et 5\$ pour le retour à destination de Baie Saint-Paul. Pour les usagers qui voudraient aller vers l'est (ex.: Malbaie), il sera possible d'effectuer un transfert vers l'expressbus sans frais supplémentaire !

Il est également possible, pour les personnes âgées de 60 ans et plus, de se procurer un livret de 10 passages pour 30\$.



**Mobilité
collective
Charlevoix**
418 400-8080

info@mobilitecharlevoix.ca

INFO COMMUNAUTAIRE

Vœux des fêtes du service d'urbanisme

Décembre, c'est le mois des réunions de famille et des réjouissances de fin d'année. Les enfants prennent un répit de l'école et on en profite pour se réunir et célébrer. Si, dans l'immense majorité des cas, ces réunions se déroulent sous le signe de l'harmonie, il peut arriver parfois que des mésententes viennent envenimer nos relations.

Un peu comme nos relations avec nos voisins...

Avant de déposer une plainte à la Municipalité contre un voisin, un locataire ou un propriétaire, vous devez être bien conscient des conséquences possibles de ce geste. Vos relations pourraient être définitivement rompues et la situation envenimée. Les relations entre personnes sont parfois devenues difficiles par une mauvaise communication et surtout par une mauvaise approche. Une conversation polie et sans accusation est à privilégier pour éviter la gradation de conflits inutiles.

Échangeons avec nos pairs comme nous voudrions que ces derniers échangent avec nous. Votre voisin vous dérange ?

Avez-vous pris la peine de communiquer avec lui, pour lui faire part de votre problème? C'est en se parlant que l'on finit par se comprendre ! nos différents sont bien souvent bien plus petits que ce que l'on pensait à l'origine. Souvent, un échange verbal ou écrit cordial permet de régler la situation.

Ainsi, avant de déposer une plainte trop rapidement, assurez-vous que vous avez fait tous les gestes et les efforts nécessaires avant d'en arriver à cette dernière situation.

Sur ce, joyeuses fêtes

Au plaisir de vous servir, en 2025

L'équipe du service d'urbanisme

SERVICE INCENDIE



Toute l'équipe des pompiers de Petite-Rivière vous souhaite de Joyeuses Fêtes

Voici quelques petits conseils de prévention pour le temps des fêtes :



- Privilégiez un arbre artificiel.

Si vous choisissez un arbre naturel :

- Installer l'arbre à plus de 1 mètre de toute source de chaleur (plinthe électrique, chauffette, foyer, etc.)
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.
- Évitez de placer votre arbre de Noël devant une issue du bâtiment



- Privilégiez les ampoules à DEL.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- Utiliser une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quitter la maison ou allez au lit.



- Gardez les bougies allumées loin des décorations et de tout autre matériaux inflammable.
- Ne laissez jamais une flamme nue sans surveillance.
- Gardez les bougies loin de la portée des enfants et des animaux.



- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal
- Attendez au moins 7 jours avant de transvider dans le bac à déchets

Aux membres de la FADOQ nés en DÉCEMBRE

*Joyeux
Anniversaire*



- 03 **Christophe Lajoie**
- 04 **Pierrette Tremblay**
- 06 **Martine Emond**
- 09 **Robert Bouchard**
- 09 **Germain Lavoie**
- 10 **Esther Bouchard**
- 18 **Liliane Lavoie**
- 24 **Léon-Noel Dufour**
- 29 **Jocelyn Bouchard**
- 30 **Roger Bouchard**

Aux membres de la FADOQ nés en JANVIER



- 03 **Jean-Léon Bouchard**
- 04 **Jean-Yves Dufour**
- 07 **Jean-Yves Bouchard**
- 09 **Sylvie Laperrière**
- 10 **Jean-Guy Lavoie**
- 10 **Alain Dufour**
- 16 **Jacques Bouchard**
- 18 **Danielle Larouche**
- 22 **Claude Bédard**
- 27 **Danielle Dufour**
- 28 **Yves Bouchard**

MENU

Popotte roulante

JANVIER 2025



REPAS COMPLET : Soupe, plat principal, accompagnement et dessert.

Mardi 7 janvier : Soupe poulet et riz, macaronis gratinés, salade César et pain à l'ail, gâteau aux anges

Mardi 14 janvier : Soupe aux pois, vol-au-vent, riz aux légumes et salade du chef, pouding chômeur

Mardi 21 janvier : Soupe, pain de viande, patates pilées et légumes, croustades aux pommes

Mardi 21 janvier : Soupe, spaghettis, pain à l'ail et salade César, gâteau au gruau



Service de repas préparés
pour la communauté

Menu sujet à changement sans
préavis. Pour information :

418.632.1049

INFO COMMUNAUTAIRE FADOQ

Joyeux Noël

L'équipe de la FADOQ la Montagne Dorée vous souhaite de Joyeuses Fêtes ! N'abusez pas trop des bonnes choses, nous vous voulons en forme pour l'année 2025 !

Un merci très spécial au Club Med, IGA Baie Saint-Paul et l'Épicerie du Village PRSF pour leur grande générosité envers la popotte ! Sans parler du président de la FADOQ, monsieur Jacques Bouchard, sans qui la popotte n'aurait pas lieu ! Il travaille très fort pour vous, merci !

Vie Active et le Baseball poche reprendront leurs activités après les fêtes.

D'ici là, demeurez en forme : bougez et allez marcher !

La première livraison de la popotte 2025 s'effectuera le mardi 7 janvier. L'équipe de bénévoles prend un petit repos bien mérité pour la période des fêtes.

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies doivent être déposées à la rue après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix, dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique, et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

> CALENDRIER DE COLLECTE

JOURNÉES DE COLLECTE
ORDURES : MARDI
RECYCLAGE : MERCREDI
COMPOST : JEUDI

JANVIER				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

RÉSIDUS VERTS 
Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

Aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



ENCOMBRANTS
Collecte sur réservation, vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

Matières non admises: pneus, matériaux de construction, produits dangereux, appareils réfrigérants et matériel électronique.



AVIS : TRAVAUX PUBLICS

CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2025

JOURNÉES DE COLLECTE

**ORDURES:
MARDI**

**RÉCUPÉRATION:
MERCREDI**

**COMPOST:
JEUDI**

**COLLECTE REPORTÉE
AU LENDEMAIN**

 Collecte des résidus verts sur réservation

 Collecte des encombrants sur réservation

GUIDE DU TRI

Déchets

Le plastique sans logo, les matières mélangées et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

CHANGEMENT IMPORTANT pour la récupération au verso.

Compost

Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

AVRIL

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

JUILLET

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

L'hiver est maintenant bien installé à Petite-Rivière !

l'équipe des travaux publics demande votre collaboration

Avec l'hiver, l'importance de ne pas laisser les bacs à ordures en bordure du chemin est justifiée. Les camions de déneigement doivent avoir tout l'espace pour gratter la neige en bordure du chemin, pour la sécurité des usagers.

Les bacs trop près du chemin ne pourront pas tous être évités. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vos bacs ne nuisent pas l'équipe des travaux publics. Il en va de même pour les bacs positionnés sur le trottoir dans le village.



DÉCEMBRE 2024

www.calendrier.best

ÉVÉNEMENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				<ul style="list-style-type: none"> Vie Active 10:00 à 11:00 		1
2	3	4 <ul style="list-style-type: none"> Baseball Poche 	5	6 <ul style="list-style-type: none"> Vie Active 10:00 à 11:00 	7	8
9	10 <ul style="list-style-type: none"> SÉANCE DU CONSEIL 	11 <ul style="list-style-type: none"> Baseball Poche 	12	13	14	15
16	17	18 <ul style="list-style-type: none"> Fête de Noël des enfants - distribution des cadeaux 	19	20	21	22
23	24	25 <p><i>Joyeux Noël!</i> </p>	26	27	28	29
30	31					

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM

JANVIER 2025

www.calendrier.best

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1			1 Jour de l'An <i>Bonne Année!</i> 	2	3	4	5
2	6 RÉOUVERTURE DES BUREAUX • Yoga - 17:30 et 18:30	7	8 • Baseball Poche	9	10 • Vie Active 10:00 à 11:00	11	12
3	13 • Yoga - 17:30 et 18:30	14 • SÉANCE DU CONSEIL	15 • Baseball Poche	16	17 • Vie Active 10:00 à 11:00	18	19
4	20 • Yoga - 17:30 et 18:30	21 • Atelier - 13:00 Group. des Artistes	22 • Baseball Poche	23	24 • Vie Active 10:00 à 11:00	25	26
5	27 • Yoga - 17:30 et 18:30	28	29 • Baseball Poche	30	31 • Vie Active 10:00 à 11:00		

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François a adopté le budget 2025 lors d'une séance extraordinaire précédant la séance ordinaire.

Le conseil municipal adopte les règlements no 748, 749, 750.

Le conseil municipal présente le projet de règlement no 751 modifiant le règlement no 346 relatif à la collecte des ordures générées sur le territoire de la Municipalité.

Le conseil municipal prend acte du dépôt de la lettre de démission de monsieur François Fournier à titre de conseiller municipal.

Le conseil municipal adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2025 :

·14 janvier	08 juillet
·11 février	19 août
·11 mars	09 septembre
·08 avril	1er octobre
·13 mai	11 novembre
·10 juin	09 décembre

Le conseil municipal achète un maximum de 4 billets à 193.34 \$ l'unité, incluant les taxes applicables, pour le Rendez-vous en gestions des ressources humaines 2025 qui se tiendra le 12 février 2025.

Le conseil municipal accepte la proposition du camp Le Manoir pour la gestion du camp de jour 2025 pour un montant né dépassant pas 67 039.45 \$.

Le conseil municipal accepte de contribuer pour une somme supplémentaire de 4 900 \$ afin de compléter le financement du projet de Parc Cet été qui chantait, parc situé sur le terrain de chalet Gabrielle-Roy.

Le conseil municipal contribue pour une somme additionnelle de 650 000 \$ au projet des habitations à prix modique d'Accès Petite-Rivière; Cette contribution sera prise dans le fonds de roulement de la municipalité et qu'il soit remboursable sur une durée de 10 ans, à raison de 65 000 \$ annuellement.

Le conseil municipal accepte la proposition de Location Prince, pour l'achat d'une roulotte de 10 pieds par 20 pieds, tel que décrit dans la soumission;

Une somme de 22 235 \$, plus les taxes applicables, sera accordée pour l'achat de la roulotte de chantier auprès de Location Prince.

CONSEIL MUNICIPAL



Monsieur le Maire, les
Conseillers et l'équipe municipale
vous souhaitent de Joyeuses
Fêtes !

Que la Prospérité, le Bonheur, la
Joie et la Santé vous
accompagnent tout au long de la
nouvelle année !

l'Équipe Municipale

Date des séances ordinaire
du conseil municipal pour 2025 :

14 janvier	08 juillet
11 février	19 août
11 mars	09 septembre
08 avril	1er octobre
13 mai	11 novembre
10 juin	09 décembre



Les bureaux municipaux seront
fermés du 20 décembre à
compter de midi jusqu'au 3
janvier inclusivement.

De retour le 6 janvier !

FUDGE D'ADULTE À LA LIQUEUR D'ORANGE

Source : Zeste



- 1 conserve de 300 ml de lait condensé sucré
- 500 ml (2 tasses) de pistoles de chocolat noir mi-amer (60% cacao) concassées
- 125 ml (1/2 tasse) de pistaches concassées
- 1 orange (zeste seulement)
- 15 ml (1 c. à soupe) de Grand Marnier
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre salé

PRÉPARATION

Beurrer un moule en pyrex de 23 par 11 cm et le tapisser d'une bande de papier parchemin en prenant soin de laisser deux extrémités en sortir pour faciliter le démoulage. Dans un bain-marie, fondre les pistoles de chocolat avec le lait condensé et le zeste d'orange. Une fois lisse et homogène, ajouter les pistaches et le Grand-Marnier puis bien mélanger. Couler dans le moule et tapoter sur le comptoir pour y retirer toutes les bulles d'air. Réfrigérer 4 heures et ensuite, détailler en cubes.



BISCUITS SABLÉS

Source : Je Cuisine

- 250 ml (1 tasse) de beurre ramolli
- 125 ml (1/2 tasse) de sucre
- 5 ml (1 c. à thé) de vanille
- 500 ml (2 tasses) de farine
- 1,25 ml (1/4 de c. à thé) de sel

À l'aide du batteur électrique, fouetter le beurre avec le sucre de 4 à 5 minutes à vitesse élevée. Incorporer la vanille.

À basse vitesse, incorporer graduellement la farine et le sel.

Sur une surface légèrement farinée, pétrir la pâte de 3 à 4 minutes. Envelopper dans une pellicule plastique et réfrigérer pour un minimum de 1 heure.

Au moment de la cuisson, préchauffer le four à 162 °C (325 °F).

Sur une surface farinée, abaisser la pâte jusqu'à une épaisseur de 0,5 cm (1/4 de po). À l'aide d'emporte-pièces de différentes formes, tailler des formes dans la pâte.

Tapisser une ou deux plaques de cuisson de papier parchemin, puis y déposer les formes de pâte. Cuire au four de 15 à 18 minutes, sans laisser colorer. Retirer du four et laisser tiédir sur une grille.

